

Rétablissons la VÉRITÉ

Instiller la peur à travers le mensonge est une méthode qui fait ses preuves pour biaiser le débat, mais qui n'est pas digne d'une démocratie. Voici quelques arguments pour rétablir la vérité suite aux propos fallacieux exposés par les opposants dans leur tous-ménages.

1 «Respecter la démocratie»

Lancer une initiative communale est un droit démocratique. En Suisse, demander un 2^e vote a permis d'instaurer des acquis aujourd'hui indiscutables: assurance maternité, réforme de l'AVS, dépenalisation de l'avortement, droit de vote des femmes, loi sur l'égalité... L'évolution du contexte justifie cette nouvelle votation, et le Tribunal fédéral en a confirmé la légitimité!

2 «Le projet divise la population»

Comme beaucoup d'autres sujets d'ailleurs... C'est pour cette raison qu'une votation est organisée, qui respecte les droits communal, cantonal et fédéral.

- ▶ Rappelons qu'à 200 m de distance, le niveau sonore d'une éolienne à pleine puissance s'élève à environ **45 dB**, soit l'équivalent des émissions sonores d'un lave-vaisselle. Les 106 dB avancés par les opposants correspondent au volume sonore d'un concert de rock. À Mont-Soleil, ce n'est que pendant l'Open Air que l'on a atteint de tels niveaux...
- ▶ Les éoliennes sont équipées de **pales chauffantes** qui empêchent la formation de glace.
- ▶ S'agissant des ombres, des **arrêts** sont prévus aux heures critiques.
- ▶ Concernant les infrasons, un rapport d'expertise de l'ANSES française relève qu'il n'existe **pas d'argument scientifique** suffisant en faveur de l'existence d'effets sanitaires liés aux expositions au bruit des éoliennes».

3 «La solution est pire que le mal»

L'éolien produit les deux tiers de son énergie en hiver, même par faible vent. C'est un fait, pas une croyance. Les 47 éoliennes suisses ont produit en 2023 l'équivalent de la consommation de 153 000 habitants (3 fois la population du Jura bernois). Ce n'est pas vraiment «une petite poignée de kWh»... L'éolien n'est pas la panacée: il produit actuellement 8% de l'énergie consommée dans le monde, et prend tout son sens au sein d'un mix énergétique qui intègre le solaire, l'hydraulique, la biomasse, etc. Dans notre région, le vent ne souffle en effet pas en permanence, mais le soleil ne brille pas constamment non plus...

4 «Un projet dépassé»

Le projet n'est pas dépassé, il souffre de longueurs administratives. C'est un modèle de développement local, novateur et inédit, initié par **23 agriculteurs responsables** et précurseurs qui ont financé les premières études et choisi les développeurs. Rappelons qu'il est question de **9 éoliennes** au total (et non 10, comme le martèlent les opposants). De plus, le propriétaire qui s'est retiré du projet soutient toujours le projet éolien: il a dû se résoudre à demander la suppression de son éolienne suite à des pressions personnelles locales.

5 «Le courant ne profitera pas à Sonvilier»

Affirmer ceci, c'est ignorer le fonctionnement du marché. Le courant produit est injecté dans un réseau global dont tout le monde profite. On bénéficiera de l'énergie renouvelable produite par les Quatre Bornes à Neuchâtel, Berne ou Sonvilier comme l'on trouve aujourd'hui déjà la production de la Grande-

Dixence à Sonvilier. Ce qui compte, c'est que le courant ait été produit par une source énergie renouvelable et qu'il soit proposé à ses clients par le fournisseur d'électricité. L'arrivée de la Société des Forces Électriques de La Goule dans le projet va tout à fait dans ce sens: celle-ci soutient et investit dans des projets d'énergie renouvelable dans la région et va faire bénéficier à terme les consommateurs de Sonvilier d'une **part conséquente de la production du parc**. De plus, les compensations financières restent dans la région.

6 «Du béton pour l'éternité»

Le béton est un matériau **inerte**, comme la roche calcaire du Jura, et donc **inoffensif**. Comme en témoigne l'expérience de Mont-Crosin, une fois l'éolienne enlevée, la surface du terrain revient à son **état initial**.

7 «Ce n'est pas au Jura bernois d'accepter les éoliennes que le reste de la Suisse refuse»

Le Jura bernois a toujours été **précurseur** en matière d'énergies renouvelables. Les éoliennes doivent être implantées là où le vent souffle suffisamment. Faisons-en une fierté! Peut-on dire que le Valais est devenu la décharge hydraulique de la Suisse?

8 «Les alternatives sont là, et elles sont moins chères»

Les alternatives existent et doivent être exploitées dans une perspective globale. L'éolien au sein d'un **mix énergétique** ne doit pas exclure les autres solutions. Il faut réfléchir en termes de **complémentarité**, pas d'exclusivité. Et surtout: produire localement notre énergie, c'est aussi prendre conscience de sa valeur et de son impact.

